

bons amis, je crois que je l'appuierai. Toutefois, il ne s'agit probablement pas d'une modification importante du point de vue de la présentation de nouveaux éléments.

Cependant, l'honorable député rappelle et renforce un certain nombre de points qui sont également importants du point de vue du transport. Et c'est pourquoi nous disposons de la Loi nationale sur les transports et de la Loi sur les chemins de fer.

Cette motion énumère un certain nombre d'obligations que la compagnie devrait remplir, y compris celle de l'aménagement d'installations adéquates qui permettraient la réception du grain et son chargement sur les wagons. Ce point est important. Nombre de cas se sont présentés dans ma circonscription où nous avons connu des problèmes à ce sujet. Mais cette disposition se trouve déjà dans la Loi nationale sur les transports. Je crois même qu'elle y est stipulée avec assez de force pour qu'elle puisse être mise en vigueur, même après que le gouvernement libéral aura aboli le tarif du Nid-de-Corbeau, comme il est déterminé à le faire.

Cette modification ne fait que réitérer ce qu'on peut lire déjà dans la Loi nationale sur les transports. Elle stipule que la compagnie devra fournir des services adéquats et suffisants pour le chargement et le transport du grain. Elle précise que cela doit être fait sans délai, avec soin et diligence.

Pratiquement tout ce que recommande cette modification se trouve déjà dans la Loi nationale sur les transports et dans la Loi sur les chemins de fer. Les conservateurs voudraient bien que la loi parle ici et là de l'administrateur et du nouveau Comité supérieur du transport du grain. C'est pourquoi je crois, comme je l'ai dit tout à l'heure, qu'il est probablement plus sage d'appuyer la motion n° 58 que de nous y opposer.

M. Mazankowski: Non, votez contre cette motion.

M. Nystrom: J'ai été invité à voter contre. C'est là, je trouve, une étrange manière de faire pression en faveur des agriculteurs. Vous consacrez bien des heures à un travail et de plus, vous avez des chercheurs . . .

● (0400)

M. Mazankowski: N'est-ce pas terrible? Ne l'appuyez pas.

M. Nystrom: Je suis le seul qui, jusqu'ici, vous aie félicité de ce que vous avez présenté à la Chambre. J'essaie d'être gentil et généreux. Je suis sûr que le député de Kindersley-Lloydminster (M. McKnight) qui a proposé la motion ne réagirait pas ainsi. C'est un homme courtois et plein de tact. Je ne doute pas qu'il apprécie un appui supplémentaire pour cette motion dont la Chambre est saisie. Je suis surpris de l'attitude de l'honorable député de Végréville. Peut-être est-ce parce qu'il se fait tard. S'il en est ainsi, il devrait peut-être aller se reposer un peu.

M. Mazankowski: C'est à cause de vos boniments.

M. Nystrom: Un expert en boniments est là assis en face de nous.

M. le vice-président: A l'ordre, je vous prie. Je rapelle aux députés que le décorum est toujours de mise à la Chambre,

Transport du grain de l'Ouest—Loi

même à une heure tardive. L'honorable député de Yorkton-Melville (M. Nystrom).

Une voix: Que le député lui-même aille se coucher.

M. Nystrom: Monsieur le Président, je crois que l'honorable député de Saskatoon-Ouest (M. Hnatyshyn) pourra, s'il le désire, avoir la parole un peu plus tard.

J'ai parlé de choses très importantes, parce qu'elles ont été reprises par l'honorable député de Kindersley-Lloydminster, qui veut s'assurer ainsi qu'elles soient prises en considération, parce que le maintien du tarif du Nid-de-Corbeau est capital pour assurer un bon système de transport dans notre pays.

L'honorable député d'Assiniboia (M. Gustafson) a parlé il y a un moment de plusieurs questions qu'un certain nombre d'entre nous avaient déjà signalées, à savoir que d'autres pays du monde subventionnent les producteurs de grain. Les Argentins subventionnent leur tarif de fret. Les producteurs australiens sont à proximité des ports maritimes. Il existe, au Marché commun européen, de généreuses subventions. Nous savons tout cela. On pourrait passer un bon moment à inventorier les subventions qui sont versées par les pays du marché commun européen.

J'ai eu l'occasion, avec l'honorable député de Calgary-Sud (M. Thomson) et le ministre du Commerce, de me rendre en novembre dernier à la réunion du GATT à Genève. Nous avons pu, ainsi que les hauts fonctionnaires qui nous accompagnaient assister aux échanges de vues entre Européens et Américains au sujet des subventions et d'apprendre quels moyens les autres pays utilisent pour appuyer leurs producteurs de grain. J'aimerais vous signaler que l'appui qu'offre en retour le tarif du Nid-de-Corbeau n'est absolument pas une exagération. Le tarif du Nid-de-Corbeau nous permet de concurrencer les autres pays, dont les subventions sont effectivement énormes. Je vous rappelle que leurs producteurs sont beaucoup plus près d'un port de mer que les nôtres.

Je ne sais pas si vous savez, monsieur le Président, vous qui venez de la région de Toronto, que les agriculteurs canadiens et notamment ceux de Saskatchewan sont beaucoup plus loin d'un port de mer que les agriculteurs du reste du monde. C'est pourquoi il est très important que notre système de transport soit efficace et que le tarif par boisseau ou par tonne soit le plus bas possible pour nos agriculteurs, de manière qu'ils puissent être concurrentiels sur la scène mondiale. Comme ils doivent effectuer un plus long trajet que les autres, il est important de maintenir le tarif du Nid-de-Corbeau.

Les Américains ont le système de navigation sur le Mississippi-Missouri. Les Européens sont près de la mer, tout comme les Argentins, les Australiens et les Néo-zélandais. Quant à nous, il faut faire un bon bout de chemin avant d'atteindre un port en eaux profondes. Il est donc important que nous ayons un système de transport très efficace. Il est important que la Commission du blé reste seule responsable de l'organisation du système et de l'affectation des wagons et qu'elle soit la seule à assurer que le système fonctionne dans l'intérêt des agriculteurs de notre pays.